



Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 3-12-2020 Date de révision: 3-12-2020 Remplace la fiche: 9-1-2015 version: 3.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Fork Oil Medium Heavy 15W
Code du produit : 51000D
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisé dans des systèmes clos
Utilisation non dispersive
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -
Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée contient <3% (w / w) DMSO extrait selon IP 346.

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-53-6 (N° CE) 265-156-6 (N° Index) 649-466-00-2 (N° REACH) 01-2119480375-34	10 – 24	Asp. Tox. 1, H304
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié.	(N° CAS) 64742-55-8 (N° CE) 265-158-7 (N° Index) 649-468-00-3 (N° REACH) 01-2119487077-29	5 – 15	Asp. Tox. 1, H304
Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate)	(N° CAS) 4259-15-8 (N° CE) 224-235-5 (N° REACH) 01-2119493635-27	0 – 0,75	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 (M=0)
Alkylphenol	(N° CAS) 128-39-2 (N° CE) 204-884-0 (N° REACH) 01-2119490822-33	0,1 – 0,3	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 (M=0)

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate)	(N° CAS) 4259-15-8 (N° CE) 224-235-5 (N° REACH) 01-2119493635-27	(1 ≤C < 50) Eye Irrit. 2, H319 (50 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation	: Pas nécessaire.
Après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Bien que des données existent sur l'inflammabilité de cette substance, il est difficile de l'enflammer à l'air et il est classé comme ininflammable.
-------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Nettoyage à l'aide de détergents.

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Stocker en conformité avec la réglementation locale. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oil spray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:					
Type	matériel	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35		

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Aspect	: Huileux.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 859 g/l @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 62 mm²/s @ 100°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Alkylphenol (128-39-2)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401
----------------	---

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)

DL50 orale rat	3100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)

DL50 orale rat	> 5000 kilogramme
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,53 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)

Alkylphenol (128-39-2)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	100 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	-----------------------------

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 407
-----------------------------	--------------------------------------

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

Fork Oil Medium Heavy 15W

Viscosité, cinématique	62 mm²/s @ 100°C
------------------------	------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)

CE50 Daphnie 1	> 1000 g/l Daphnia
----------------	--------------------

Alkylphenol (128-39-2)

CL50 poisson 1	1,4 mg/l Pimephales promelas
CE50 72h algues 1	3,6 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 72h algues (2)	1,4 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h algues (1)	3,9 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h algues (2)	1,2 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
LOEC (chronique)	0,086 mg/l Daphnia magna @21d
NOEC (chronique)	0,035 mg/l Daphnia magna @21d

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)

CL50 poisson 1	10 – 35 mg/l 96h Pimephales promelas (semi static)
CL50 poissons 2	1 – 5 ppm Pimephales promelas (static)

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

CE50 Daphnie 1	1 – 1,5 mg/l Daphnia magna, 48h
CE50 autres organismes aquatiques 1	1 – 5 mg/l 96h Pseudokirchneriella subcapitata

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l 96h
CL50 autres organismes aquatiques 1	> 100 mg/l
CEr50 (algues)	> 100 mg/l 48h
NOEC chronic fish	100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)

Persistance et dégradabilité	Dans des conditions d'essai aucune biodégradation observé.
------------------------------	--

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)

Log Kow	> 3
---------	-----

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)

Log Kow	3,59
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation. La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié. (64742-55-8)

Log Pow	> 3
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)

Sol	Aucune donnée disponible.
-----	---------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant

Zinc bis [O, O-bis (2-éthylhexyl)] bis (dithiophosphate) (4259-15-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour
l'environnement : Non

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié., Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, Huile de base - non spécifié., Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Fork Oil Medium Heavy 15W

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.